



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE**

**Séance ordinaire du
lundi 1^{er} octobre 2018, à 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018
- 1.4. Adoption du règlement 763-2018, concernant la prévention des incendies sur le territoire de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare et abrogeant le règlement 686-2014
- 1.5. Avis de motion – Règlement 765-2018, modifiant le règlement 723-2016, concernant la paix et l'ordre dans la municipalité et décrétant certaines nuisances, ayant pour effet d'établir les dispositions encadrant le cannabis
- 1.6. Présentation du projet de règlement 765-2018
- 1.7. Période de questions

2. Administration générale

- 2.1. Approbation des comptes à payer et payés
- 2.2. Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière 2019-2020-2021
- 2.3. Services de conciergerie – Renouvellement du contrat pour 2018-2019
- 2.4. Audit de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare pour l'année 2018 – Octroi du contrat

3. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 3.1. Adoption du règlement 759-2018, modifiant le plan d'urbanisme 386-1991 afin d'ajouter et d'identifier les îlots déstructurés et de modifier le plan des grandes affectations du sol
- 3.2. Adoption du règlement 760-2018, modifiant le règlement de zonage 390-1991 afin d'ajouter les dispositions applicables aux îlots déstructurés et les grilles des usages AR-25-1 et ID-01 à ID-28, inclusivement
- 3.3. Adoption du règlement 761-2018, modifiant le règlement de lotissement 391-1991 afin d'ajouter les conditions préalables à une opération cadastrale en îlot déstructuré
- 3.4. Adoption du règlement 762-2018, modifiant le règlement de permis et certificats 393-1991 afin d'ajouter les dispositions applicables dans le cas de demande dans un îlot déstructuré
- 3.5. Avis de motion – Règlement 764-2018, modifiant le règlement de zonage 390-1991, ayant pour effet de créer les zones 1-R-06-1 et 1-R-06-2 afin d'encadrer un projet résidentiel
- 3.6. Adoption du Premier projet de règlement 764-2018, modifiant le règlement de zonage 390-1991, ayant pour effet de créer les zones 1-R-06-1 et 1-R-06-2 afin d'encadrer un projet résidentiel

4. Loisirs et Culture

- 4.1. Adoption de la tarification Ini-Ski 2019
- 4.2. Réparation du clocher de l'église – Octroi du contrat

5. Voirie

- 5.1. Services professionnels d'ingénierie pour le remplacement d'un ponceau situé près du 291, 5^e Rang Est – Octroi du contrat
- 5.2. Services professionnels d'ingénierie pour la réfection du pavage sur une section du 5^e Rang Est – Octroi du contrat
- 5.3. Sintra inc. – Décompte progressif n^o 8 (acceptation provisoire), pour la réfection de la rue Principale (5^e Rang) et d'une section du 5^e Rang
- 5.4. Réfection des rues Laporte, Clément et des 15^e et 22^e Avenues – Octroi du contrat
- 5.5. Contrôle qualitatif des matériaux en chantier pour la réfection des rues Laporte, Clément et des 15^e et 22^e Avenues – Octroi du contrat
- 5.6. Excavation Carroll inc. – Décompte progressif n^o 1, pour la réfection de l'avenue des Commissaires

6. VARIA

- 6.1. _____
- 6.2. _____

7. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 5 novembre 2018, à 19 h 30**